



Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure
EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
du CONSEIL SYNDICAL du 27 JUIN 2012

L'An Deux Mille Douze, le Vingt Sept Juin, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX, Monsieur JOURDAIN, Mme BARET,
 Mme MIQUET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur EVANGELISTA,
 Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Absents excusés : Mme NICOLAS, Monsieur CAILLET ROUSSET

Monsieur PARTRAT présente un pouvoir de Mme GUICHERD
 Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur FIORINI



Objet : Considérant la délibération du Conseil Municipal de St Laurent de Mure en date du 6 juin 2012 portant nomination d'un nouveau délégué au SIM en la personne de Mme Patricia MIQUET, en remplacement de Mme Valérie FOUILLAT, démissionnaire de l'ensemble de ses attributions,

Nomination d'un délégué Commission Associations Considérant qu'il convient de procéder à son remplacement à la Commission Association, créée conformément aux dispositions de l'article L 5212-16 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical,

- **NOMME** Mme Patricia MIQUET comme membre de la Commission Association en remplacement de Mme Valérie FOUILLAT.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
 ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS ;

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 28 juin 2012.

Le Président

Bernard BEGUIN

